



BULLETIN AVERTISSEMENT MOUCHE DE L'OLIVE

GARD

Du 15 Octobre 2013

Contact :

florence.bertrand@gard.chambagri.fr

bernard.assenat@gard.chambagri.fr

Service développement économique des filières

Tel :04.66.04.51.06 Fax :04.66.04.50.71

www.gard.chambagri.fr

Contact :

Julie Carou

olive.nimes@wanadoo.fr

Tél:04.66.04.50.34

Toujours là !

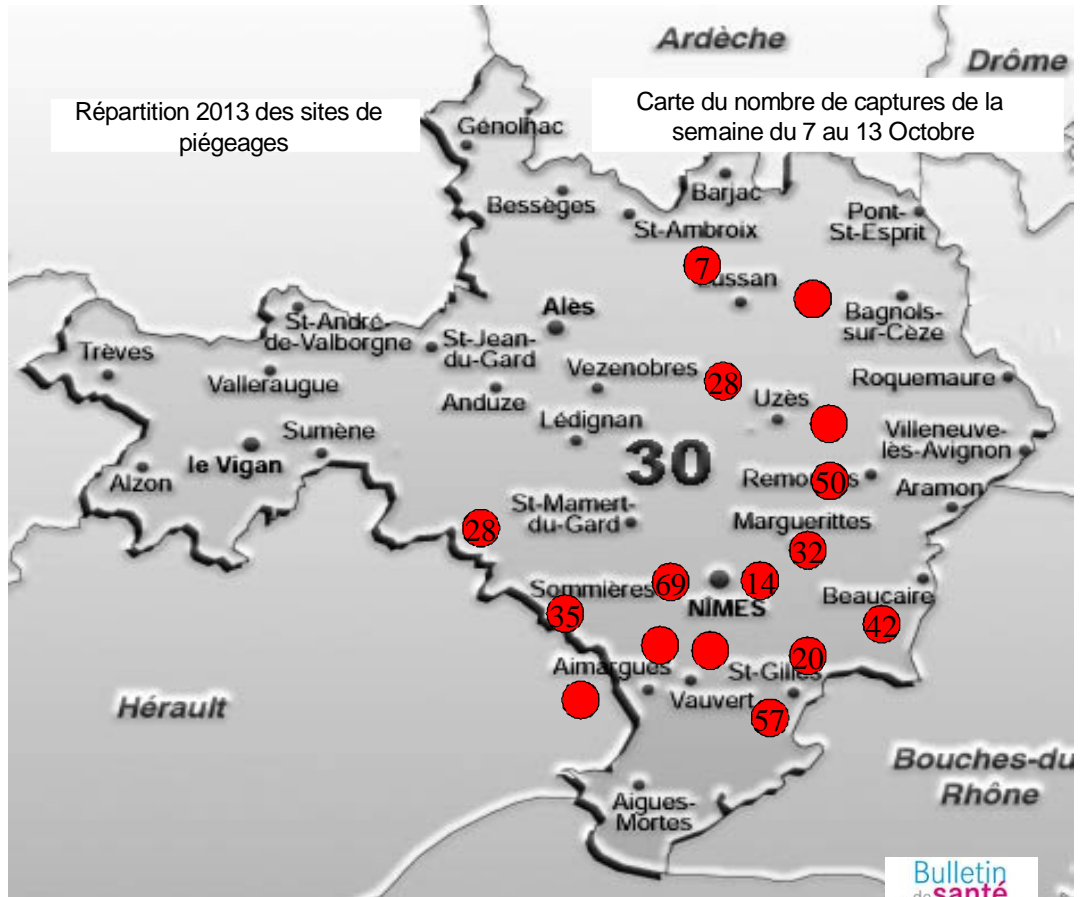
Le vol se maintient.

Le nombre de captures reste dans la moyenne et le comptage des mouches s'effectue sur l'ensemble du département.

D'autre part, l'observation des dégâts se confirme particulièrement dans les zones où jusqu'ici rien n'était véritablement constaté.

Ailleurs ces dégâts sont importants et semblent croître.

Le froid qui cherche à s'installer peut être un allié mais les prévisions météorologiques indiquent une situation mitigée.



Carte réalisée dans le cadre du :



Pour être informé de la conduite à tenir en oléiculture biologique et raisonnée, merci de vous reporter aux préconisations du bulletin Infolive, via le lien suivant :

<http://www.afidol.info/infolive2013>

Pour toutes informations sur les produits homologués contre la mouche de l'olive, se reporter au bulletin INFOLIVE sur le site [afidol.org](http://www.afidol.org)

Avant tout traitement, il est préférable de s'informer sur l'état actuel de la pression parasitaire de ce ravageur. Vous pouvez contacter le service technique de la Chambre d'Agriculture et/ou votre moulin.

Ce bulletin est hebdomadaire. Il est réalisé avec le soutien du :

